



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC AVIGNON REPUBLIQUE 13 RUE DE LA REPUBLIQUE 84000 AVIGNON déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur Matthieu ARNAC, représentant de la société A.M.P S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 14 COURS CARNOT 13160 CHATEAURENARD, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

ARNAC Matthieu

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 29 août 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST141

A.M.P HOLDING

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €

Siège Social : 14 Cours Carnot

13160 CHATEAURENARD

Liste des souscripteurs

— Capital : 1 000 euros

— Valeur nominale : 10 euros

— Libérées en totalité à la souscription

Répartition des actions			Etat des versements	
N°	Nom, prénom, adresse des souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant nominal des actions souscrites en euro	Montant des versements effectués en euros
1	M. ARNAC Matthieu 916 Chemin des chutes 13690 GRAVESON	100	10	1 000
Total des actions souscrites				100
Total du montant nominal de ces actions				10
Total des versements effectués				1 000

Le présent état constatant la souscription de 100 actions de la Société A.M.P HOLDING ainsi que le versement en totalité du montant nominal desdites actions, soit la somme de 1 000 euros, est certifié exact, sincère et véritable par Monsieur ARNAC Matthieu représentant les associés fondateurs de la Société.

Fait à Chateaurenard,

Le 29 aout 2025

